

**PROCÈS-VERBAL DE LA 79^e SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DES ÎLES**

**TENUE LE 18 JUIN 2013 À 19 H 30
À LA LÉGION ROYALE CANADIENNE DE CAP-AUX-MEULES**

<u>PRÉSENCES :</u>	M. Gaston Bourque	Président
	M ^{me} Marie Gibeault	Secrétaire-directrice générale
	M ^{me} Andrée Cyr	Administratrice
	M ^{me} Julie Decoste	Administratrice
	M. Damien Turbide	Administrateur
	M. Mario Cormier	Administrateur
	M. Robert Deraspe	Administrateur
	M. Francis Simard	Administrateur
	M. Jérôme Aucoin	Administrateur
	D ^r Marcel Couture	Administrateur

<u>PERSONNES INVITÉES :</u>	M. Claude Cyr	DSA
	M ^{me} France Painchaud	Vérificatrice
	M ^{me} Johanne Cantin	DSI

<u>ABSENCES MOTIVÉES :</u>	M. Élie Chevrier	Vice-président
	M ^{me} Helena Burke	Administratrice
	M ^{me} Manon Cyr	Administratrice
	M ^{me} France Arseneau	Administratrice
	M ^{me} Lauraine Bourque	Administratrice
	M. Donald Bouchard	Administrateur
	M. Mark Joncas	Administrateur

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, M. Gaston Bourque, vérifie les présences, constate le quorum, et ouvre la séance à 19 h 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 79^e séance ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles du 18 juin 2013 avec les modifications suivantes :

Point 11: Rapport statistique annuel / réadaptation-personne présentant une déficience intellectuelle 2012-2013 (AS-485), ce point est reporté en septembre.

Point 15 : Ouverture du concours du poste de directeur général au lieu de fin de contrat de la directrice générale.

Ajout :

Point 19 : Programme AMPRO

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-06-1737



1. Ouverture de la séance, vérification des présences et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de la 78^e séance ordinaire du 21 mai 2013

CORRESPONDANCE

4. Lettre de M^{me} Liliane Decoste;
5. Lettre du D^r Lorne Arsenault;
6. Lettre du D^r Pierre Beaulieu;
7. Lettre Fondation Santé de l'Archipel;

DOSSIERS — INFORMATION

8. Suivi au plan de redressement 2013-2016;

DOSSIERS – DÉCISION

9. Bilan annuel sur la sécurité des actifs informationnels 2012-2013 ;
10. États financiers 2012-2013 du CSSS des Îles (AS-471) ;
11. Rapport statistique annuel des centres hospitaliers ou centres d'hébergement et de soins de longue durée 2012-2013 (AS-478) ;
12. Plan d'organisation ;
13. Modification au contrat de la directrice générale ;
14. Ouverture du concours du poste de directeur général ;
15. Acceptation de la démission de D^r Pierre Beaulieu ;
16. Acceptation de la démission de M^{me} Liliane Decoste ;
17. Acceptation de la démission du D^r Lorne Arsenault ;
18. Nomination de médecin;

AUTRES SUJETS :

19. Programme AMPRO ;
- 20.

Période de questions réservée au public

21. Prochaine réunion;
22. Levée de la réunion.



Période de questions réservée au public

Vu la situation particulière, le président M. Gaston Bourque propose que l'on débute la séance avec la période de questions du public.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de débiter la séance ordinaire du conseil d'administration avec la période de questions du public et que l'animation soit confiée à M^{me} Céline Lafrance.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-06-1738

Plus de trois cents personnes assistent à la séance ordinaire du conseil d'administration. La période de questions fut entièrement consacrée aux mesures du plan de redressement. La réorganisation des soins psychiatriques, au sein de l'unité multi-clientèle, ainsi que les services en CHSLD soulève le plus d'inquiétudes. Le président du conseil, M. Gaston Bourque rappelle qu'il s'agit d'une exigence du ministère de la Santé et des services sociaux que de rétablir l'équilibre budgétaire et que plusieurs comités de travail sont mis en place et les employés sont invités à y participer.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 78^E SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MAI 2013

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 78^e séance ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles tenue le 21 mai 2013.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-06-1739

CORRESPONDANCE

4. LETTRÉ DE M^{ME} LILIANE DECOSTE

Une correspondance est adressée au conseil d'administration l'informant de la démission de M^{me} Liliane Decoste, à titre d'administratrice au conseil d'administration du CSSS des Îles. L'adoption se fera au point 16 du procès-verbal.

5. LETTRÉ DU D^R LORNE ARSENAULT

Une correspondance est adressée au conseil d'administration l'informant de la démission du D^r Lorne Arsenault, à titre de chirurgien au CSSS des Îles, prévue en septembre 2013. L'adoption se fera au point 17 du procès-verbal.

6. LETTRÉ DU D^R PIERRE BEAULIEU

Une correspondance est adressée au conseil d'administration l'informant de la démission du D^r Pierre Beaulieu, à titre d'anesthésiologiste (PREM) au CSSS des Îles. L'adoption se fera au point 15 du procès-verbal.

7. LETTRÉ DE FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

Une correspondance est adressée au conseil d'administration, afin de confirmer les fonds disponibles pour acquérir quatre équipements destinés à la clientèle de la chambre sensorielle et de la cour extérieure du CRDITED, CSSS des Îles.

DOSSIERS-INFORMATION

8. SUIVI AU PLAN DE REDRESSEMENT 2013-2016

Monsieur Claude Cyr, DSA, nous présente un suivi de la situation budgétaire pour la période 1 se terminant le 4 mai 2013. Il nous présente également le pourcentage d'avancement des mesures de redressement. (Annexe 1)

DOSSIERS-DÉCISION

9. Bilan annuel sur la sécurité des actifs informationnels 2012-2013

M. Claude Cyr, DSA et responsable de la sécurité des actifs présente le bilan annuel sur la sécurité des actifs informationnels du CSSS des Îles, tel que prévu à la *Politique sur la sécurité informationnelle du CSSS des Îles* (B-104).

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles adopte le *Bilan annuel sur la sécurité des actifs informationnels du CSSS des Îles pour l'année 2012-2013*.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION N° 2013-06-1740

10. ÉTATS FINANCIERS 2012-2013 DU CSSS DES ÎLES (AS-471)

M^{me} France Painchaud, de la firme *Corbeil Boudreau & associés*, vérificatrice externe pour le CSSS des Îles, est présente à la réunion pour la présentation des états financiers 2012-2013 du CSSS des Îles.

Un document sommaire présentant les états financiers 2012-2013 est déposé séance tenante, et M^{me} France Painchaud fait la présentation du rapport.

Le comité de vérification du CSSS des Îles a pris connaissance du rapport financier 2012-2013 détaillé le 14 juin dernier, en présence des vérificateurs externes de la firme *Corbeil Boudreau & associés*, de la directrice générale et du directeur des services administratifs du CSSS des Îles.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles, sur recommandation du comité de vérification, accepte les états financiers du CSSS des Îles pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2013 tels que présentés, lesquels démontrent un excédent des charges sur les revenus de 2, 756,191 \$ pour le fonds exploitation, incluant les activités accessoires, et autorise M. Gaston Bourque, président, et M^{me} Marie Gibeault, directrice générale, à signer lesdits états financiers pour et en son nom.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-17 41

11. RAPPORT STATISTIQUE ANNUEL DES CENTRES HOSPITALIERS OU CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE 2012-2013 (AS-478)

Le document Rapport statistique annuel des centres hospitaliers ou centres d'hébergement et de soins de longue durée 2012-2013 (AS-478) est déposé séance tenante. Les membres du conseil d'administration sont invités à en prendre connaissance et le document sera adopté à la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration du CSSS des Îles.

12. PLAN D'ORGANISATION

Le projet de plan d'organisation du CSSS des Îles a été soumis aux différentes instances. Le document a été déposé le 22 mars dernier et les membres du conseil d'administration ont été invités à faire parvenir leurs commentaires.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles adopte le « Plan d'organisation du CSSS des Îles », et ce, au 18 juin 2013.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1742

13. MODIFICATION AU CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Marie Gibeault, directrice générale, ne désire pas renouveler son mandat pour quatre (4) ans, mais plutôt pour une (1) année, couvrant la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2014, en y précisant un délai de trois (3) mois de fin de contrat. L'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine nous informe que le contrat est conforme au modèle convenu en septembre 2011 entre les membres du Comité de gestion du réseau (CGR).

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu par le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles, d'accepter le renouvellement du contrat de la directrice générale, M^{me} Marie Gibeault, avec la modification suivante : Renouvellement du contrat d'engagement de la directrice générale pour une durée d'un an couvrant la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2014, en y précisant un délai de trois (3) mois de fin de contrat.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1743

14. OUVERTURE DU CONCOURS DU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le président, M. Gaston Bourque propose aux membres du conseil d'administration de faire une demande auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux afin de procéder à l'ouverture du concours du poste de directeur général dans les plus brefs délais.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu qu'une demande soit faite auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux, afin que le Centre de santé et de services sociaux des Îles soit autorisé à procéder à l'ouverture du concours du poste de directeur général, dans les plus brefs délais.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1744

15. ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DU D^R PIERRE BEAULIEU

Une correspondance est adressée au conseil d'administration l'informant de la démission du D^r Pierre Beaulieu à titre d'anesthésiologiste (PREM) au CSSS des Îles.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles, d'accepter la démission du D^r Pierre Beaulieu, anesthésiologiste (PREM) au CSSS des Îles.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1745

16. ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DE M^{ME} LILIANE DECOSTE

M^{me} Liliane Decoste démissionne de son poste d'administratrice au conseil d'administration du CSSS des Îles.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la démission de M^{me} Liliane Decoste, à titre d'administratrice au conseil d'administration du CSSS des Îles pour le collège de désignation « Personnel non clinique ».

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1746

17. ACCEPTATION DE LA DÉMISSION DU DR LORNE ARSENAULT

Une correspondance est adressée au conseil d'administration l'informant de la démission du D^r Lorne Arseneault à titre chirurgien au CSSS des Îles, prévue en septembre 2013.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles, d'accepter la démission du D^r Lorne Arseneault, chirurgien au CSSS des Îles, prévue en septembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1747

18. NOMINATION DES MÉDECINS DU CSSS DES ÎLES

Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel recommande la nomination de la D^{re} Josée Labrecque.

Considérant la recommandation du comité exécutif du CMDP de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la D^{re} Josée Labrecque (198-1232), à titre de membre associée du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Archipel avec privilèges en médecine générale, valable jusqu'au 31 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1748

Lors de sa réunion ordinaire tenue le 30 mai dernier, les membres du CMDP de l'Archipel recommandent la nomination de la D^{re} Aline Landry au comité d'évaluation de l'acte médical, dentaire et pharmaceutique du CSSS des Îles.

Considérant la recommandation de l'exécutif du CMDP de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la D^{re} Aline Landry au comité d'évaluation de l'acte médical, dentaire et pharmaceutique du CSSS des Îles pour un mandat de trois années renouvelables, soit du 5 juin 2013 au 5 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1749

Considérant la recommandation de l'exécutif du CMDP de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du D^r Simon Lajeunesse à titre de médecin conseiller au comité d'achat des fournitures médicales et paramédicales à compter du 5 juin 2013.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1750

Considérant la recommandation de l'exécutif du CMDP de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du D^r Marcel Couture à titre de chef du département de médecine générale pour un mandat de deux années renouvelables, soit du 1^{er} juin 2013 au 1^{er} juin 2015.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1751

Considérant la recommandation de l'exécutif du CMDP de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination du D^r Luc Dansereau à titre de chef du département de médecine interne pour un mandat d'une durée de un an renouvelable, soit du 30 mai 2013 au 30 mai 2014.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1752

Considérant la recommandation de l'exécutif du CMDP de l'Archipel;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux des Îles accepte la nomination de la D^{re} Rose-Marie Patry à titre de membre substitut au comité de révision pour un mandat de trois années renouvelables, soit du 23 mai 2013 au 23 mai 2016.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1753

AUTRES SUJETS

19. PROGRAMME AMPRO

M^{me} Johanne Cantin, DSI, nous explique en quoi consiste le Programme AMPRO.

Considérant :

- ✓ Que la décision du ministre de la Santé et des Services Sociaux, Dr Réjean Hébert, de suspendre le financement du programme AMPRO visant l'amélioration de la qualité et de la sécurité des mères et des bébés lors d'un accouchement;

- ✓ Que cette décision pourrait avoir des conséquences négatives sur la qualité des services obstétricaux offerts par le CSSS des Îles;
- ✓ Que le CSSS des Îles s'est fermement engagé à contribuer à améliorer la qualité et la performance des services de santé;
- ✓ Que le CSSS des Îles a inscrit dans sa Planification stratégique 2011-2015 la consolidation de sa culture d'amélioration de la qualité et la sécurité des soins;
- ✓ Que le programme AMPRO :
 - Fournit plusieurs outils pédagogiques mis à jour annuellement;
 - Permet d'actualiser régulièrement la pratique;
 - Permet que tous les acteurs parlent le même langage;
 - Garde l'équipe en contact régulier avec des experts;
 - Permet aux infirmières qui changent de milieu de travail de retrouver des infirmières d'ailleurs partout au Canada avec le même langage professionnel;
- ✓ Que le CSSS des Îles a procédé à la mise en œuvre du Programme AMPRO en 2010;
- ✓ Que le programme AMPRO est la meilleure approche pour supporter les établissements qui ont un faible volume d'accouchement;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACHEMINER une résolution à la présidence-direction générale de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, afin de supporter les démarches du CSSS des Îles auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux pour que le financement du programme AMPRO soit rétabli, et ce, dès cette année pour que la sécurité des soins obstétricaux puisse être maintenue à un niveau optimal.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1754

20.

21. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion se tiendra le 24 septembre à 19 h 30.

22. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la réunion 10 h 10.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION N° 2013-06-1755

Gaston Bourque
Président du conseil

Marie Gibeault
Secrétaire du conseil

/cc